

Fragments d'histoire et d'archéologie du haut Moyen Âge en France méditerranéenne : habitat, occupations des sols, réseaux et territoire

Laurent Schneider



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15439>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 724-725

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Laurent Schneider, « Fragments d'histoire et d'archéologie du haut Moyen Âge en France méditerranéenne : habitat, occupations des sols, réseaux et territoire », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2002, mis en ligne le 01 février 2015, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15439>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

EHESS

Fragments d'histoire et d'archéologie du haut Moyen Âge en France méditerranéenne : habitat, occupations des sols, réseaux et territoire

Laurent Schneider

Laurent Schneider, *chargé de recherche au CNRS*

- 1 LE séminaire a porté sur les habitats perchés et fortifiés de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge en France méditerranéenne. Il a été plus particulièrement articulé autour de la présentation d'un nouveau programme de recherche du CNRS (projet APN) précisément consacré à cette question des établissements de hauteur, occupés entre le V^e et le IX^e siècle de notre ère. L'exposé des premiers enseignements apportés par les récentes campagnes de fouilles conduites en Languedoc et en Provence a permis de s'interroger sur la forme et la fonction de ces sites particuliers qui occupaient une place à part dans l'historiographie régionale.
- 2 Depuis l'après-guerre en effet, ces habitats de hauteur, ces *oppida* du Bas-Empire comme on les a parfois dénommés, ont été systématiquement interprétés comme des habitats indigènes de refuge, nés dans le contexte des « invasions barbares ». Un réexamen de la documentation et l'ouverture de nouvelles fouilles montrent que ces sites sont en fait beaucoup plus diversifiés qu'on ne l'avait d'abord soupçonné. On pourrait en fait distinguer quatre grandes classes de sites :
 - de grandes forteresses de frontières tel le site des Cluses (Pyrénées-Orientales), ou de plus petites liées au contrôle du réseau viaire, qui n'ont pas pour fonction première la défense d'un habitat et qui évoquent plutôt des stations militaires d'importance diverse ;
 - des établissements de hauteur, sommairement fortifiés, associés à un habitat rudimentaire (Clapas Castel en Lozère) dont l'origine pourrait être liée à des initiatives paysannes (donc

civiles et locales), soit que ces populations aient cherché réellement à se protéger, soit qu'elles aient été contraintes de se replier sur des terroirs marginalisés. Cependant, même dans ce cas extrême, il ne saurait être question d'un véritable système autarcique car ces sites livrent tous des importations africaines de sigillée, sinon des amphores mais aussi des céramiques fines gauloises (DSP), produits dont on ne peut assurer qu'ils étaient acquis sur les marchés mais qui étaient commercialisés ;

- des fortins intermédiaires, tels Piégu dans le Var, Lombren ou Castel-Viel dans le Gard, sites de faible superficie où la présence d'un rempart ou d'un bâtiment de type bastion assure cependant la défense d'un petit habitat groupé. Pour l'heure, rien ne permet de déterminer si la création de ces sites répond à une initiative privée ou publique, civile ou militaire ;
- enfin, des établissements souvent de taille importante qui sont de véritables agglomérations, dotées d'un rempart maçonné, d'au moins une église ou de constructions édilitaires, autant de symptômes d'une origine publique. Que ces habitats aient accueilli de manière permanente ou non des garnisons militaires ne semble pas être une question centrale. Celle-ci réside plutôt dans le rôle qu'ont pu avoir ces nouvelles agglomérations, créées *ex nihilo*, dans l'infrastructure administrative locale, celle de la cité, ou centrale, celle de la préfecture des Gaules.

- 3 Certaines de ces agglomérations, en effet, comme *Mormelicum* dans le département de l'Hérault ou encore Anduze dans le Gard, bénéficient encore d'un statut administratif original dans l'organisation du territoire des cités du haut Moyen Âge carolingien. Contrairement à ce qu'il a souvent été dit, ces sites de hauteur nouveaux créés à la fin de l'Antiquité ne sont pas tous des habitats éphémères abandonnés rapidement après une occupation estimée souvent à moins d'un siècle. Certains d'entre-eux connaissent des occupations qui se prolongent au moins jusqu'aux temps carolingiens, tandis que les sources écrites de ces époques les présentent clairement comme des chefs-lieux administratifs, des capitales de petits pays, participant aux découpages internes du territoire des anciennes cités.
- 4 La question du statut de ces habitats de hauteur doit dès lors être abordée à partir d'un large éventail d'hypothèses. L'hypothèse du refuge indigène aux occupations éphémères destiné à la protection de populations paysannes apeurées par la menace « barbare » ne peut plus prétendre s'appliquer à tous les cas de figure. L'analyse de ce phénomène de perchement et de création de nouvelles agglomérations implique de poser des questions plus larges, notamment en s'interrogeant sur leurs rapports avec les chefs-lieux de cité à un moment où la mise en place des cadres de l'organisation ecclésiastique entraîna une nouvelle hiérarchisation du réseau urbain jadis déterminé par les politiques de César et d'Auguste. C'est autour de la question d'une possible survie de cette ancienne géographie administrative dans les sources écrites du haut Moyen Âge mais aussi autour de la présentation détaillée des fouilles du Roc de Pampelune à Argelliers dans l'Hérault que le séminaire s'est achevé.

INDEX

Thèmes : Archéologie